

## L'habitat médiéval

L'habitat de la phase romane développé à l'arrière de cette enceinte s'organise sur base d'un parcellaire extrêmement strict et régulier. Les parcelles sont orientées du nord-ouest au sud-est, perpendiculairement au tracé de la rue Saint-Hilaire.

Huit parcelles ont été reconnues sur l'emprise actuelle des fouilles. Leurs largeurs respectives permettent de déceler la coexistence de deux modules, dont le rythme ne semble obéir à aucune règle particulière. Le sens de croissance du lotissement a pu être partiellement suivi, depuis l'éperon rocheux et le Grand Hôpital, à l'ouest, vers le confluent et la porte de Grognon, à l'est.

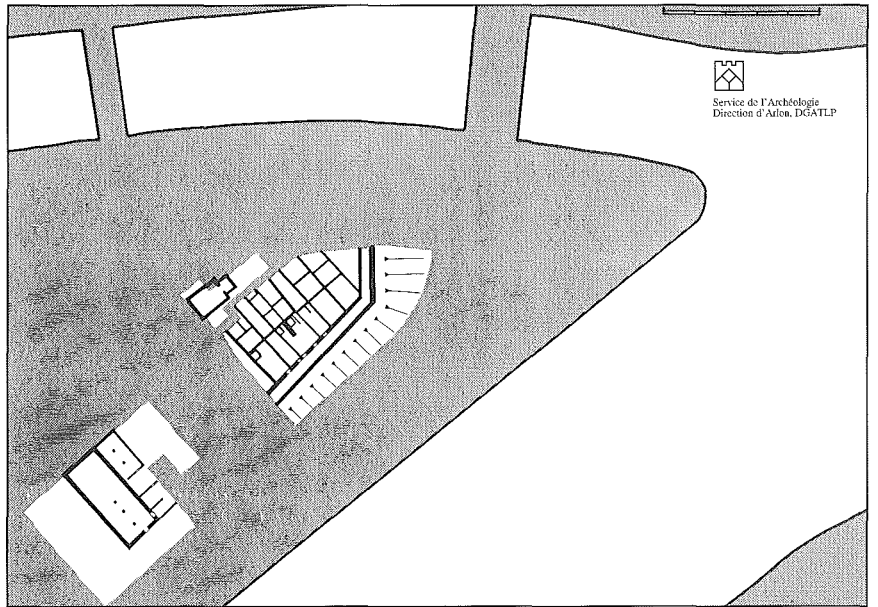
Chaque parcelle comprend deux parties distinctes : un bâtiment d'habitation en pierres, à front de rue, et un espace ouvert, à l'arrière. De plan rectangulaire, ces maisons mitoyennes présentent généralement une division légèrement en contrebas. Cette différence de niveaux des sols d'occupation matérialise l'adaptation du bâti à la pente naturelle du terrain.

Trois habitations au moins connaissent le confort de latrines particulières. Les basses fosses, de plan quadrangulaire, se trouvent accolées à l'extérieur de la petite façade arrière des maisons. Leur contenance varie en fonction de la taille de la parcelle, et donc de l'importance de la maisonnée. De petits espaces ouverts, cours ou jardins particuliers, occupent la partie arrière des parcelles. Leur longueur correspond à la distance séparant la façade arrière de chaque maison et le double système défensif. Ces espaces sont séparés les uns des autres par des murs mitoyens. Prolongeant les parois latérales des habitations, ces murs semblent prévus dès l'origine. Vers le sud, ils viennent clairement s'adosser à l'épais mur délimitant la zone *non aedificandi* ménagée à l'arrière du rempart. Des portes y ont été réservées à intervalles réguliers, en fonction des parcelles, permettant ainsi l'accès à cet espace public depuis les propriétés particulières.

Si ces observations confirment l'antériorité de l'enceinte, elles démontrent surtout à quel point la mise en place du système défensif et la division de l'espace urbain en parcelles relèvent d'un même programme cohérent de restructuration du quartier.

Les divers arguments chronologiques recueillis concourent pour situer cette

phase de constructions dans le courant de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Les traces évidentes d'un violent incendie ont été rencontrées en divers points du site. En l'attente d'une éventuelle confirmation historique, cet événement peut être provisoirement placé à l'extrême fin du XIV<sup>e</sup> siècle, voire aux premières années du XV<sup>e</sup> siècle.



Plan général des fouilles (phase romane) du Grognon.

Le plan de la phase suivante, attribuée au XV<sup>e</sup> siècle, souffre malheureusement de multiples lacunes dues aux constructions ultérieures. A l'exception d'une habitation particulière, située au centre du quartier et mieux préservée, aucun plan complet d'habitat ne peut être restitué. Les éléments conservés permettent néanmoins d'approcher l'évolution générale de la topographie urbaine. Au gré de divisions et de fusions parcellaires, la superficie de l'espace bâti paraît maintenue, comme l'existence d'espaces ouverts à l'arrière des habitations. Plusieurs basses fosses viennent néanmoins coloniser l'espace *non aedificandi* situé à l'arrière du rempart.

Le rempart du XII<sup>e</sup> siècle reste temporairement en fonction. L'extension du site n'enregistre donc globalement aucune fluctuation notable. La fin de cette phase de construction, marquée par d'épais remblais, peut être datée du début du XVI<sup>e</sup> siècle, parallèlement à l'évolution subie par le système défensif.

## L'évolution du système défensif

A environ 13 m en avant du système défensif du XII<sup>e</sup> siècle, vers l'est, furent découverts les vestiges de la seconde (ou

Le Grognon : vue des fouilles vers l'ouest. A l'avant-plan, le rempart médiéval.

